

lutionnaires auxquelles se livrent au Canada des éléments subversifs non canadiens ont son approbation et sa bénédiction?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question me semble litigieuse, même si le ministre a peut-être droit à une réponse supplémentaire.

LES AFFAIRES URBAINES

LA CRÉATION D'UN COMITÉ SPÉCIAL

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au premier ministre? Le gouvernement songe-t-il sérieusement à recommander à la Chambre la création d'un comité spécial sur les affaires urbaines?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Pas en ce moment, monsieur l'Orateur.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

BIAFRA—LES VOLS DE JOUR

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Répondant, mercredi dernier, à une question du député d'Egmont, il a déclaré que le seul accord auquel était parvenu la Croix-Rouge en ce qui concerne les vols de jour au Biafra était un accord signé avec le Nigéria. Depuis lors, a-t-on porté à la connaissance du ministre un accord daté du 27 août, signé par le professeur Freymond et par M. Cockey, représentant la Croix-Rouge internationale, accord destiné à assurer des vols de jour apportant des secours à Uli, avec l'approbation des autorités du Biafra. Le ministre rectifiera-t-il la déclaration inexacte qu'il a faite sans aucun doute par inadvertance la semaine dernière?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne puis que répéter ce que j'ai dit: le seul accord auquel on soit parvenu est l'accord signé entre le Nigéria et la Croix-Rouge internationale et auquel les autorités du Biafra n'ont point adhéré.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. L'entente conclue entre les autorités nigérianes et la Croix-Rouge n'était-elle pas antérieure à l'accord signé par les autorités biafraïses?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question est litigieuse.

LA MAIN-D'ŒUVRE

LES ÉTUDIANTS—L'INITIATIVE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, ma question à l'honorable et savant ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration s'inspire de l'annonce si opportune de l'initiative de la Chambre du commerce du Canada qui va essayer de placer un demi-million d'étudiants actuellement sans emplois. Le ministre peut-il nous dire si son ministère y collabore et s'il songe à de nouveaux programmes généraux pour résoudre cet important problème?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, M. Scrivener, membre de la Chambre du commerce qui dirige le programme, s'est mis en rapport avec le ministère. Nous avons examiné divers projets et sommes très heureux de cette nouvelle initiative. Nous espérons qu'elle aboutira l'été prochain à un programme communautaire d'emploi encore plus efficace, à l'intention des étudiants. Nous n'avons pris aucune décision quant à l'été prochain, car nous ne connaissons pas encore entièrement les résultats du programme de l'été dernier.

LE CHÔMAGE DANS LES PROVINCES ATLANTIQUES

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous dire si son ministère envisage des programmes spéciaux pour remédier au chômage qui sévit gravement dans le Canada atlantique et que viennent aggraver les mesures gouvernementales contre la discrimination et l'inflation?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait que des réponses de ce genre revêtent normalement la forme d'une déclaration faite à l'appel des motions. Le ministre indiquera peut-être s'il compte faire une déclaration semblable.

M. Lundrigan: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur; je demandais simplement au ministre s'il envisageait des programmes et je n'attends de lui qu'une réponse très simple.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, tous les programmes mis en œuvre seront annoncés à la Chambre suivant la procédure habituelle.